



<http://journallepont.ca>
journallepont@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

Bonne Année 2021



Démission de la maireesse de Palmarolle



*Horaires des Fêtes
nous serons
Fermeés
du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021*



Jean-Pierre Robichaud

Démission de la mairesse de Palmarolle



Les conseillers ont nommé la conseillère Aline Bégin au poste de mairesse suppléante

Un peu plus de trois ans jour pour jour après son élection en novembre 2017, Louisa Gobeil a annoncé sa démission à la mairie de Palmarolle le 20 novembre dernier.

Lors d'un entretien téléphonique avec le *Journal Le Pont*, madame Gobeil a avoué que cette décision a été déchirante, compte tenu qu'il ne lui restait seulement qu'une année à son mandat de quatre ans.

Selon elle, plusieurs raisons l'ont incitée à prendre cette décision, notamment l'esprit d'équipe, la confiance et le respect qu'elle ne retrouvait plus au sein du Conseil municipal. En outre, depuis mars dernier, une lourde atmosphère planait au-dessus des réunions du Conseil ce qui entravait la prise de décision.

Rappelons que les trois premières années de ce mandat ont été pour le moins turbulentes. La fermeture du Foyer M^{sr} Halde, la réfection du rang 8 et 9 ouest, le congédiement de la directrice générale Carole Samson ainsi que la démission de plusieurs conseillers ont porté un dur coup à l'administration. Au moment d'écrire ces lignes, il manque encore trois conseillers à la table du Conseil.

Madame Gobeil remercie toutefois la population qui lui a fait confiance en élisant, en novembre 2017, la première femme à ce poste à Palmarolle. Elle dit souhaiter qu'une nouvelle équipe, dynamique et respectée, rétablisse bientôt le lien de confiance entre la population et l'administration.

Par ailleurs, lors de l'assemblée du Conseil du 7 décembre dernier, le maire suppléant désigné, Jacques Chabot, s'est désisté et les conseillers ont nommé la conseillère Aline Bégin au poste de mairesse suppléante. Cette dernière terminera le mandat échéant en novembre prochain.

En entrevue, madame Bégin a souligné que le leadership et la cohésion au sein du Conseil seront parmi ses priorités. Dans le but de rétablir la confiance de la population envers l'administration, la mairesse entend mettre en place un système de communication plus franc et plus ouvert tout en favorisant l'implication citoyenne.

Déplorant la fragilité du Conseil avec seulement quatre membres sur sept, la Municipalité a demandé l'autorisation au ministère des Affaires municipales de déclencher des élections pour pourvoir les postes vacants. Précisons que le Ministère n'accorde habituellement pas d'autorisation quand il reste moins d'un an avant les élections en raison des coûts engendrés.

Dans un autre ordre d'idée, l'administration a annoncé l'ouverture de l'aréna Rogatien-Vachon pour le 5 janvier, au grand plaisir des utilisateurs. L'ouverture avait été repoussée à cause d'un bris majeur à un compresseur.

Sommaire

Actualités	2
Affaires municipales	12-13-20
Opinion - Billet	7
Vie communautaire	5-8 et 9

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2 - 3
*Gilles Fortier	14
*Cercle de fermières	17
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	16
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
 Vice-présidente : Christiane Plante
 Infographiste
 Secrétaire : Clarisse Vachon
 Trésorière : Denise Mercier
 Administrateurs : André Chrétien
 Lise Bouillon
 Rédacteur en chef: André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité

dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable

Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Adieu 2020! Bienvenue 2021!

Jean-Pierre Robichaud, président et journaliste

Eh oui! 2020 nous en aura fait voir de toutes les couleurs. Cette foutue pandémie nous a reclus chacun chez soi pendant des mois. Nos rares sorties publiques masquées nous ont tenus enfermés dans une bulle. Et derrière ce couvre-visage que nous devons encore porter pour un temps, nous avons de la difficulté à reconnaître les gens qu'on croisait jadis en les saluant.



Dans notre région, depuis le printemps dernier, plusieurs ont contracté la Covid 19 et certains en sont malheureusement décédés. Or une petite lumière luit au bout de ce long tunnel sombre et glauque dans lequel nous avançons péniblement. Un vaccin sera bientôt disponible. Ce printemps nous devrions enfin accéder à une vie un peu plus normale.

Les médias écrits communautaires ont aussi été des victimes collatérales de la pandémie. Plusieurs ont dû réduire leur format et (ou) leur personnel faute de publicité et autres supports. D'autres ont suspendu temporairement leur version écrite alors que certains ont malheureusement dû mettre la clé sous la porte.

Le *Journal Le Pont*, moins dépendant de revenus extérieurs et grâce à son équipe de bénévoles dévoués ainsi qu'à ses fidèles collaborateurs, a survécu et a continué de paraître à chaque mois, pour le plus grand plaisir de ses lecteurs et lectrices. Le *Journal* peut en outre compter sur l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications et de la Municipalité de Palmarolle.

Cependant l'équipe de gestion et de production de six personnes, dont quatre sont là depuis 2009, n'a de toute évidence pas rajeuni. Certains commencent à être essoufflés. C'est notamment grâce aux commentaires et aux encouragements des lecteurs que ces derniers tiennent toujours le fort.

Toutefois nous avons besoin de relève pour que le journal papier puisse continuer de paraître encore longtemps. Malgré nos efforts de recrutement, personne n'a encore levé la main.

D'où ces questions : Mais d'abord y en a-t-il une relève intéressée? Et : Ont-ils aussi la disponibilité pour suivre, commenter et écrire l'actualité locale et régionale tout en gérant la partie administrative d'un journal? Certes, c'est connu, les plus jeunes sont peu ou pas du tout des lecteurs de journaux papier. Peu ont en outre cette passion d'écrire, de développer un sujet, d'analyser une situation. La prolifération des réseaux sociaux en est beaucoup responsable. Aujourd'hui c'est le titre qui fait la nouvelle. Puis on passe rapidement à l'autre manchette. Et je pose cette autre question : Comment intéresser des plus jeunes à écrire dans un journal qui est lu par la génération des 60 ans et plus? Le fossé est immense entre ces générations. Voilà le caillou dans le soulier des journaux écrits communautaires qui sont en manque de relève.

Néanmoins, chers lecteurs et lectrices, nous pouvons vous assurer que le *Journal Le Pont* continuera de paraître en 2021. Nos journalistes et nos collaborateurs seront là pour suivre l'actualité locale et régionale, la commenter, l'analyser, sans oublier nos chroniques variées. Nous allons aussi terminer l'archivage des parutions de 1976 à 2009 au cours de l'année, que vous pourrez bientôt consulter sur le site Web du *Journal Le Pont*.

Nous rappelons en outre que 2021 est une année électorale dans notre patelin. Les élections municipales auront lieu en novembre. Après trois années de turbulences au sein de l'administration municipale, souhaitons que la nouvelle équipe qui sera élue en soit une rassembleuse et visionnaire. N'oublions pas non plus que Palmarolle aura 100 ans dans cinq ans, en 2026. C'est demain!...

Oui, bienvenue 2021! Marchons vers la petite lumière qui brille au loin. Entretemps, la direction et les collaborateurs du *Journal Le Pont* vous souhaitent de retrouver bientôt votre vie d'avant Covid.



André Chrétien

Sortie nocturne le jour de l'An 1953

En 1953, mon père décidait, devant l'insistance de ma mère, d'ajouter à la maison, une rallonge, ce qui nécessitait de grands travaux de menuiserie. Pour cela, on requit les services de monsieur Lehoux, un ouvrier âgé, mais habile, compétent, et un peu grognon...

Le soir, avant de quitter, il remisait ses outils dans un beau grand coffre, divisé en petits et en grands compartiments dans lesquels étaient soigneusement rangés tous ses outils : perceuses (manuelles), égoïnes, marteaux, etc.

Et, bien sûr, il laissait ce coffre sur ses lieux de travail pour éviter de le trimbaler tous les jours. Pour moi, petit garçon curieux et fouineux, c'était un coffre au trésor. Je m'autorisai donc, un soir, à ouvrir son couvercle, retenu avec des petits taquets, je découvris une belle égoïne à la poignée orange garnie de quatre gros rivets dorés.

La tentation étant trop forte, je ne pus résister, je retirai la scie et partis à la recherche d'un bout de planche pour en vérifier l'efficacité et, du coup, mesurer mon habileté à la manier. Une fois l'expérience terminée, à ma grande satisfaction d'avoir utilisé un si bon outil, je la remis dans le coffre, mais négligeai de bien la fixer, comme il se devait, à l'intérieur du couvercle, avec les petits dispositifs habituels.

Quand monsieur Lehoux revint le lendemain, en ouvrant son beau coffre il retrouva son égoïne négligemment déposée à tra-

vers les autres outils. Nous avons eu droit à quelques gros mots suivis de la question : « C'est qui qui a fouillé dans mon coffre? » Bien évidemment, c'était moi, et j'étais sur place, comme toujours... Il pointa donc son gros doigt vers mon visage et me dit en me regardant droit dans les yeux : « C'est toé, mon p'tit crisse! Que je t'arpegne plus jamais à fouiner dans mes outils parce que tu vas avoir affaire à moé. » En effet, le p'tit crisse c'était moi, je me suis enfui dans ma chambre en pleurant. Je n'ai pas pu me consoler auprès de mon père, car il approuvait monsieur Lehoux (moins les gros mots), je n'avais pas le droit d'aller fouiller dans son butin, et encore moins de me servir de ses égoïnes.

À l'automne, monsieur Lehoux arrêta son pickup Fargo devant la maison et y sortit de la caisse un beau traîneau rouge qu'il avait lui-même fabriqué de ses mains habiles. Il dit à mon père : « Tiens Georges¹, c'est une commande que j'avais reçue d'un client, mais il est parti sans laisser d'adresse et sans rien réclamer. Moi, je déménage à la fin du mois, je suis âgé, je n'ai plus d'enfants, ça ne servira à rien. Donne ça à ton garçon, tu dois te rappeler... celui qui avait emprunté... » Il n'eut pas le temps de terminer sa phrase que mon père lui répondit : « Oui, oui, je sais de quoi vous parlez. Merci, quel magnifique cadeau! Je suis certain qu'il sera fou de joie quand je lui donnerai. »

Témoin de la scène, je ne me suis pas montré la face avant que monsieur Lehoux s'en aille, j'étais encore traumatisé par le souvenir de sa colère de l'été passé contre moi. Après son départ, m'étant rapproché, je ne pus que tomber en admiration : quel magnifique traî-

neau! Un assemblage harmonieux de minces planches, délicatement posées sur un châssis de languettes de bois franc, renforcées de fines tiges d'acier, avec des lisses du même bois, recouvertes de bandes d'acier luisantes et bien polies. Une œuvre d'art à mes yeux.

Dès les premières neiges, le traîneau que j'ai appelé « ma petite sleigh » a prouvé ses qualités : légèreté, maniabilité, flottabilité sur la neige durcie et surtout sa rapidité en descente. Je l'emmenais toujours à l'école, car sur le chemin du retour, à partir de cette école, située tout en haut d'une grande côte abrupte, cela me permettait de sauver des pas, la descente pouvait couvrir plus d'un demi-kilomètre. Tous mes amis emmenaient aussi leur traîneau pour la même raison, mais c'est toujours moi qui terminais la descente le plus loin devant tous, comme si un être invisible lui prodiguait une poussée pour lui donner un dernier élan afin de surpasser les autres conducteurs.

Le soir du jour de l'An, après le souper, je sortis de la maison pour profiter du clair de lune flamboyant de cette nuit. Accroupi, un genou sur la sleigh, je ramais avec l'autre jambe. Comme il était tombé une petite ondée peu après Noël, suivie d'un sérieux refroidissement, les champs s'étaient couverts d'une croûte solide, glacée et luisante. Avec mon « véhicule à jambe », j'atteignais une vitesse surprenante. Habituellement, je ne m'éloignais pas trop de la maison, mais cette nuit-là était tellement éclatante, le soleil de minuit éclairait le paysage comme en plein jour. Grisé par cette beauté, ce ciel étoilé, la Grande Ourse et la Petite Ourse au-dessus de ma tête, j'oubliai de virer de bord. Je me



retrouvai en haut du coteau au pied duquel commençait la forêt. J'ai dû, à ce moment, m'arrêter avant de dévaler la pente raide, ce qui m'aurait garroché dans les buissons à l'orée de ce bois. Avant de faire pivoter ma « monture », mon regard fut soudain attiré par une masse noire qui bougeait. C'était juste devant les arbres que cette forme se dessinait plus distinctement. « C'est un chien que je me dis. Ça doit être Poppy, le chien du voisin. » Dans ce temps-là, un chien sur deux s'appelait Poppy, l'autre s'appelait Ti-Loup... Puis, un deuxième animal se pointa à côté de ce pseudo Poppy. « Oh non! Ce n'est pas un Poppy, ni un Ti-Loup! » C'est un... deux... trois gros loups qui me fixaient de leurs grands yeux dorés reflétant la lumière de la lune.

Pris de panique, je voulus retourner ma machine pour m'enfuir, mais malheur, en ce faisant, elle me glissa sous le genou et, pointant vers le bas de la pente, elle se mit à la dévaler... puis elle prit de la vitesse, elle accélérât de plus en plus; ébahi, je la voyais filer. Elle ne glissait pas sur la neige durcie, elle flottait, elle volait comme guidée par un conducteur invisible. Elle fonçait directement dans les trois paires d'yeux comme si elle voulait anéantir ceux qui les portaient. En une fraction de seconde, les trois terribles bêtes, d'un bond, avaient viré de bord avant que ma « courageuse » sleigh leur coupe les jambes.

Trop effrayé pour aller récupérer ma précieuse amie, je pris mes petites jambes à mon cou et filai droit à la maison sans qu'aucun loup ne me poursuive. Le souffle coupé, je franchis le seuil et m'effalai sur le plancher de la cuisine, au grand étonnement de mes parents. Après le récit de mon aventure à ces derniers l'histoire s'est arrêtée là. Avec mon papa, je suis retourné chercher ma sleigh le lendemain matin.

À la fin de janvier, on apprit par des parents que monsieur Lehoux était décédé ce Premier de l'an 1953. J'ai alors compris qui était le conducteur fantôme de mon traîneau ce soir du jour de l'An : c'était son créateur. Voulait-il se faire pardonner de m'avoir grondé six mois auparavant? Pour ma part, ce fut fait à partir de cet instant, sans hésitation et avec une infime reconnaissance. Depuis 66 ans, malgré les jours de l'An tumultueux que j'ai vécus, à chaque soir de ce grand jour, j'ai une pensée pour monsieur Lehoux.

¹Mon père

Communautaire

L'Union des producteurs agricoles lance le jeu



Mobilisons les familles d'A-T pour soutenir les banques alimentaires d'ici

L'Union des producteurs agricoles (UPA) invite les familles à découvrir la diversité agricole du Québec avec son nouveau jeu virtuel Kasscrouit. Pour célébrer ce lancement, un concours intitulé Ma région solidaire permettra de jouer pour une bonne cause, et ce, jusqu'au 9 janvier 2021.

Une extraordinaire incursion dans le monde agroalimentaire

Kasscrouit présente un univers parallèle, qui ressemble étrangement au Québec, et dans lequel les joueurs sont plongés dès leur arrivée. Dans chaque mission, ils doivent parcourir la carte du territoire pour récupérer l'ingrédient demandé par le chef du resto Kasscrouit. Dans ce monde humoristique et attrayant où les régions portent des noms loufoques, les personnages demandent un peu d'aide des joueurs avant de leur remettre des aliments.

Chaque mission accomplie est récompensée par une réelle recette de La Table des Chefs. Des cartes postales présentant un portrait agroalimentaire de chaque région du Québec seront aussi amassées par les joueurs à la fin de chaque mission.

Ma région solidaire

Du 9 décembre 2020 au 9 janvier 2021, les familles pourront participer au concours Ma région solidaire. En plus d'accomplir leurs missions, les joueurs accumuleront des portions de pâté chinois solidaire en parcourant la carte. Les portions complétées s'ajouteront à la cagnotte de la région.

À la fin du concours, les régions du Québec occupant les trois premières positions du palmarès seront déclarées gagnantes. Les banques alimentaires de ces régions recevront des dons sous forme de cartes-cadeaux de Provigo, permettant à de nombreuses familles dans le besoin de passer un hiver plus doux alors que cette période est particulièrement difficile pour elles.

Le jeu Kasscrouit est disponible gratuitement au www.kasscrouit.ca. Cette initiative de l'UPA est présentée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Source : David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale Fédération régionale de l'UPA d'A-T
819 762-0833 # 312, Cell : 819 763-7579

Dprince2008@upa.qc.ca



AVANT DE SIGNER UN BAIL

Lise Bouillon

Dans la joie de partir en appartement, on voit surtout la liberté qu'on gagne... et pas forcément ce à quoi on s'engage. Signer un bail de logement, c'est signer un contrat avec des droits et des obligations.

Pour faire durer le plaisir, il est important de s'informer dès le commencement de cette nouvelle étape, avant de signer le bail!

1. Signer un bail, c'est possible quand on est mineur

Un propriétaire peut demander certaines garanties pour s'assurer qu'un locataire mineur est en mesure de payer le loyer. Par exemple, il peut exiger qu'on lui fournisse des références et même faire une enquête de crédit.

Le propriétaire peut également demander que ses parents ou son tuteur le cautionnent. Cela veut dire qu'ils acceptent de payer le loyer de leur enfant, s'il n'est pas capable de le faire.

2. S'informer sur les règles de paiement du loyer

Le paiement du loyer est encadré par la loi. Certaines pratiques sont interdites. Par exemple, un propriétaire ne peut pas exiger un dépôt à la signature du bail, seulement le premier mois de loyer. Il ne peut pas non plus augmenter le loyer en cours de bail.

3. S'informer sur ses obligations

En signant le bail, le locataire accepte de respecter plusieurs obligations. Il est obligé, par exemple, de :

- garder le logement dans un bon état;
- permettre l'accès au logement dans certaines circonstances;
- faire les petites réparations d'entretien;
- payer le loyer.

4. Avoir un animal dans le logement? Oui, mais...

Un propriétaire a le droit d'interdire les animaux dans un logement. Il peut indiquer cette interdiction dans le bail ou dans le règlement de l'immeuble.

Mieux vaut bien lire son bail et demander la permission à son propriétaire pour éviter des problèmes.

5. Casser le bail : à certaines conditions seulement

Un locataire a le droit de résilier le bail dans quelques situations précises. Il peut le faire, par exemple, si :

- son logement est inhabitable;
- il subit de la violence conjugale ou sexuelle;
- il va habiter dans un logement à loyer modique.

Le propriétaire peut lui aussi casser le bail dans certaines situations.

Attention! En règle générale, le renouvellement du bail est automatique. Le locataire doit donc aviser son propriétaire s'il souhaite quitter son logement. Mieux vaut s'informer sur les étapes du renouvellement de bail.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site www.educaloi.qc.ca/capsules/a-savoir-avant-de-signer-un-bail

Des covidiot

vous en connaissez?



Vieux grincheux

Covidiot c'est un nouveau mot pour décrire les personnes qui se croient au-dessus des scientifiques, des représentants de l'autorité gouvernementale, des forces de l'ordre, etc. Ces personnes se croient détentrices de la vérité, « leur vérité ». Elles font fi des règles d'hygiène et de sécurité exigées de la part des services sanitaires, comme le port du masque et la distanciation dans les endroits publics. Dans *La Presse* du samedi 6 décembre dernier, à la une, on faisait l'éloge d'une certaine contrée éloignée du Québec : l'Abitibi.

Comme cet immense territoire est toujours sous la ligne jaune, selon les critères établis par le ministère de la Santé publique, il représente une curiosité pour les journalistes. On nous compare à ces héros d'Astérix, les Gaulois, qui résistent sans coup férir, à l'invasisseur romain.

Avec raison, on se pose mille et une questions sur ce phénomène. Comment se fait-il que ces « broussards » soient immunisés contre le virus qui terrorise le Québec, le Canada et la planète au complet? Moi, le vieux grincheux, si on m'avait demandé mon avis, j'aurais répondu : « Ici, les gens sont vertueux, on n'a pas de covidiot, tout le monde porte son masque et respecte les distances dans les endroits publics. »

On ne m'aurait pas cru évidemment... Ici nous avons cependant des demicovidiot, ils respectent les consignes, mais selon leurs « connaissances » et leur volonté, ils se permettent de les interpréter à la dimension de leur sens civique et de leur respect des autres... Dans un centre commercial de La Sarre, la semaine dernière, j'ai été témoin d'une altercation entre un employé d'épicerie et un client qui portait un masque ne couvrant que la bouche et non le nez.

L'employé poliment lui a signifié que le couvre-visage doit couvrir, et la bouche et le nez. Oh! Il était fâché ce demidiot... « Cossé ça, voir si chu dangereux pour ça. » Devant l'insistance de son interlocuteur, il a, comme un vieux grincheux, accepté de mauvaise grâce de remonter son masque à la hauteur réglementaire. Il paraît que ce maudit virus peut pénétrer et sortir de votre corps par les ouvertures qu'il possède. Le masque, lui, ferme la porte aux deux ouvertures les plus exposées aux entrées et aux fuites... C'est donc par ces deux voies qu'il peut entrer chez vous, pour vous maganer ou qu'il peut s'enfuir pour attaquer votre voisin. Notre demidiot pourrait peut-être rouspéter (sans jeu de mots) : « Oui, mais on a d'autres ouvertures que ces deux-là... »

« Oh oui, vous avez raison que je lui répondrais, mais en dehors des camps de nudistes elles ne représentent pas de réelles voies de transmission, compte tenu que plusieurs couches de vêtements les recouvrent déjà. » Peut-être que si la distanciation n'est pas respectée pourrions-nous éprouver quelques désagréments d'ordre olfactif, mais rien de plus.

Alors, avis aux demidiots, si vous voulez que les grands quotidiens continuent à nous citer en exemple à la grandeur du pays, redonnez une coche ascendante à votre couvre-visage.

* Demidiot : Terme inventé par le rédacteur pour nommer ceux qui ne respectent qu'à demi les consignes sanitaires.

Pauvre Rutebeuf

Francine Gauthier



Du fin fond des âges nous parvient ce poème de Rutebeuf (13^e siècle).

Il est encore étrangement d'actualité car l'expérience humaine est à la fois unique et universelle. Seul celui qui consent à plonger au tréfonds de son être peut en mesurer la valeur, s'il accepte de voir clair en lui-même à travers les déroutes et les errances où l'ont conduit ses doutes. Ainsi, le jour où il accède à la vraie connaissance de soi, il est enfin libre.

Que sont mes amis devenus
 Que j'avais de si près tenus
 Et tant aimés
 Ils ont été trop clairsemés
 Je crois le vent les a otés
 L'amour est morte
 Ce sont amis que vent emporte
 Et il ventait devant ma porte
 Les emporta
 Avec le temps qu'arbre défeuille
 Quand il ne reste en branche feuille
 Qui n'aille à terre
 Avec pauvreté qui m'atterre
 Qui de partout me fait la guerre
 Au temps d'hiver
 Ne convient pas que vous raconte
 Comment je me suis mis à honte
 En quelle manière
 Que sont mes amis devenus
 Que j'avais de si près tenus
 Et tant aimés
 Ils ont été trop clairsemés
 Je crois le vent les a otés
 L'amour est morte
 Le mal ne sait pas seul venir
 Tout ce qui m'était à venir
 M'est avvenu
 Pauvres sens et pauvre mémoire
 M'a Dieu donné le roi de gloire
 Et pauvres rentes
 Et droit au cul quand bise vente
 Le vent me vient, le vent m'évente
 L'amour est morte
 Ce sont amis que vent emporte
 Et il ventait devant ma porte
 Les emporta

L'espérance de lendemain
 Ce sont mes fêtes



Palmarolle

Comité d'embellissement

Suite à cette année particulière, nous sommes tous affectés par une variété de changements réels en ce temps des fêtes. Les bénévoles du comité d'embellissement ont trouvé important de mettre de la joie et animer l'esprit des fêtes dans notre village. Avec toutes ces belles lumières et décorations de Noël, nous croyons que le défi est relevé.

Donc, en tant que représentante du comité d'embellissement et au nom du conseil municipal, je tiens à remercier les nombreux bénévoles qui ont pris un précieux temps pour participer à la décoration de notre belle municipalité :

Réjeanne Marcil - Claudette Lévesque - Magella Audet
Cindy Caron - Michaël Chabot - Denise Lévesque
Jacques Chabot - Julien Aubin - Carole St-Amand
Céline Lebel - Pierrette Mailloux - et moi-même

Pour ceux et celles qui désirent se joindre au comité pour les activités de décoration, veuillez me contacter directement au 819 787-2629.

Véronique Aubin



OPINION

Tellement beau... A. Beaudoin

En ces temps difficiles et de très grande morosité, quelle merveilleuse surprise de voir apparaître les décorations pour la période des Fêtes. Nos cœurs d'enfants, enfouis sous les nombreuses restrictions et consignes, se sont mis à battre la chamade devant tant de beauté. Comme cela fait du bien, comme c'est réconfortant et réjouissant de voir la féérie de toutes ces lumières annonciatrices d'une petite lueur au bout de ce long tunnel, résultat de cette vilaine pandémie qui tarde tant à s'en aller.

Merci à la Municipalité, aux bénévoles, aux organismes, aux entreprises, aux commerces et à toute la population pour avoir illuminé la communauté. La lumière, c'est la vie! Un vent d'espoir se lève et nous en sommes tellement heureux.

Une famille de Palmarolle a besoin d'aide après avoir traversé de nombreuses épreuves

Plus de 13 000 \$ ont été amassés en cinq jours pour aider la famille à retrouver un peu de soulagement. Ce serait un plaisir de vous mettre en contact avec la responsable de cette campagne.

GoFundMe : Pour La famille David Chabot, Roxanne Pelletier





RIEN DE TOUT ÇA N'EST BANAL!

Série d'ateliers
web portant sur la
violence conjugale
faite aux femmes
et aux enfants.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

projet@centrefemmeserige.ca
819 333-9706 poste 224

GRATUIT

POUR QUI?

Ouvert à toutes et à tous



Avec la participation financière de

Québec 

1

VIOLENCES SEXUELLES AU SEIN DU COUPLE

CALACS l'Étoile du Nord

La violence sexuelle est très présente au sein des couples en situation de violence conjugale. Comment recevoir la confession d'une victime de violence sexuelle autant en intervention qu'en confession privée d'une amie.

**13 janvier
13h30 à
15h30**

2

LA VIOLENCE CONJUGALE C'EST NON POINT FINAL!

Témoignage de madame Nathalie Trottier

Nathalie Trottier nous parle de son parcours. Elle a vécue 25 ans de violence conjugale et 8 passages en maison d'hébergement. Elle nous partagera son processus de reprise de pouvoir sur sa vie.

**25 janvier
13h30 à
15h30**

3

POURQUOI LES FEMMES?

Marie-Pier Kouassi, l'R des Centres de femmes du Québec

Venez prendre part à un atelier visant à démystifier les préjugés en explorant les différentes formes de violences faites aux femmes selon les grands systèmes d'oppression. Nous explorerons de quelle manière les différentes dynamiques de pouvoir peuvent contribuer à exacerber ces violences, ce qui nous permettra de prendre conscience et de mettre en lumière les expériences et les vécus diversifiés des femmes du Québec.

**10 février
13h30 à
15h30**

4

AVANT, PENDANT, APRÈS: LA VIOLENCE CONJUGALE, ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉE POUR SE PROTÉGER ET SE RECONSTRUIRE

Cathy Allen, Alternative pour Elles et Stéphanie Coutu, maison l'Équinoxe

Venez en apprendre plus sur le chemin parcouru par une femme qui quitte son partenaire violent pour venir s'établir quelques temps en maison d'hébergement. Comme les démarches à entreprendre avant pendant et après la séparation. Les scénarios de protection seront également abordés.

**24 février
13h30 à
16h**

S'isoler, c'est sérieux!

Nous vous demandons de suivre les consignes d'isolement pour éviter de transmettre la COVID-19 à d'autres personnes.

S'isoler, c'est rester à la maison ou dans son appartement



- ✓ N'allez pas à l'école, au travail, au CPE, à la garderie ni dans aucun endroit public (ex. : magasin, épicerie, pharmacie).
- ✓ Si vous demeurez dans une résidence privée pour aînés, ne vous déplacez pas dans la résidence; demeurez dans votre unité locative. Nous vous recommandons de faire monter vos repas à votre chambre pour éviter les déplacements au maximum dans la résidence.
- ✓ Ne sortez pas faire une marche.
- ✓ N'empruntez pas les transports publics.
- ✓ Si vous n'avez pas d'aide pour votre épicerie ou vos médicaments, vous pouvez utiliser les services de livraison à domicile de l'épicerie ou de la pharmacie. Évitez tout contact à moins de deux mètres avec le livreur.
- ✓ N'accueillez pas de visiteurs à la maison.
- ✓ Si vous habitez avec d'autres personnes qui n'ont pas la COVID-19:
 - Demeurez seul dans une pièce de la maison le plus souvent possible.
 - Évitez d'être en contact avec les autres occupants de la maison. Gardez une distance d'au moins deux mètres avec eux. Couvrez votre nez et votre bouche si vous devez vous approcher à moins de deux mètres.
 - Si possible, mangez et dormez seul dans une pièce de la maison.
 - Si possible, utilisez une salle de bain qui vous est réservée. Sinon, désinfectez-la après chaque utilisation.
 - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- ✓ Vous pouvez sortir sur votre balcon ou dans votre cour privée en vous assurant d'être à deux mètres de toute autre personne.
- ✓ Si vous devez quitter la maison pour des raisons médicales, utilisez un masque ou un couvre-visage.

Les personnes qui vivent avec vous peuvent poursuivre leurs activités habituelles (travail, école, garderie, etc.) si elles ne sont pas elles-mêmes visées par une consigne d'isolement (ex. : en attente de résultat de test, contact de cas confirmé, retour de voyage, etc.).

Quand faut-il s'isoler ?



Vous avez obtenu un résultat de test positif

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler pendant les 10 jours suivant votre test de dépistage.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que toutes les conditions suivantes soient réunies:

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes en attente d'un test ou d'un résultat

Vous devez vous isoler en attendant votre résultat de test si:

- Vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou en avez présenté dans les 10 derniers jours;
- Vous avez été identifié par la santé publique comme un contact d'un cas de COVID-19;
- Vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger.

Si vous ne répondez à aucun de ces critères, vous n'avez pas à vous isoler. Nous vous recommandons de respecter les mesures sanitaires générales jusqu'à l'obtention de votre résultat. Si votre résultat de test est positif, vous recevrez des consignes de la direction de santé publique.



Vous présentez des symptômes

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, vous devez vous isoler et aller passer un test de dépistage. L'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 vous permettra d'obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Rendez-vous sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) pour faire l'évaluation de vos symptômes.



Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler 14 jours après votre dernier contact avec le cas confirmé de COVID-19, même si vous avez subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que toutes les conditions suivantes soient réunies:

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes de retour de voyage

Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours, même s'ils ont subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Pour prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie de la COVID-19, consultez les Guides autosoins. Ils permettent de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si on a besoin de soins ou de services.

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

☎ 1 877 644-4545

Québec 



**Prochaine séance du conseil
11 janvier 2021**
La séance a lieu à 20 h, au 124, rue Principale

Les séances ont lieu à 19 h à la grande salle du centre communautaire, au 124 rue Principale, Palmarolle.

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau de la secrétaire-trésorière au plus tard le lundi précédent soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne pourront être traitées que seulement à la séance du mois suivant.

En tant que citoyens, vous êtes les bienvenus à chaque séance publique du conseil municipal. C'est la façon la plus efficace de vous informer de ce qui se passe dans votre municipalité.

P'tites nouvelles du Conseil municipal *Aline Bégin*

Dans le but de souligner le travail des conseillers(ères) autre que les réunions du Conseil, voici d'abord la répartition des tâches de chacun.

Jacques Chabot (siège n° 5) est responsable de : Traitement et distribution de l'eau potable et des eaux usées, Infrastructures, Lots intra-municipaux et environnement, Sécurité incendie, Voirie, Comité de travail, Comité de sécurité civile et publique.

Lyne Vachon (siège n° 3) est responsable de : Politique familiale et Comité MADA et OH Lac Abitibi.

Aline Bégin (siège n° 1), mairesse suppléante, est responsable de : Maison des aînés, Bibliothèque, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des citoyens, Comité de développement de Palmarolle, Politique familiale, Comité des ressources humaines et Comité de concertation des comités.

Ce mois-ci la conseillère Véronique Aubin (siège n° 6) est à l'honneur.

Voici le travail exemplaire de son implication au cours du mois de novembre :

- 3 novembre rencontre MADA;
- 9-23 novembre rencontre Comité des loisirs;
- 16-23 rencontre au Comité des ressources humaines;
- 19 novembre, participation à la consultation publique pour le projet de l'agrandissement de ferme porcine du rang 8-9 est;
- 12-24 novembre, 2-3 décembre rencontre de travail et séance extraordinaire du conseil;
- 24 novembre, présence au CA de l'OH puis séance extraordinaire du conseil;
- 26 et 27 novembre en soirée et samedi dimanche le 28-29 novembre, Comité d'embellissement pour préparation et installation de décorations de Noël dans le village avec plusieurs bénévoles;
- 30 novembre, rencontre à la concertation des comités de la municipalité pour discuter d'un projet commun d'une demande au Fonds régions et ruralité de la MRCAO pour une ressource en soutien des bénévoles, financement des comités et développement de notre communauté.

En cette année difficile, les membres du conseil et les employés municipaux tenons à vous souhaiter à tous et à toutes, les meilleurs vœux de joie et de bonheur en ce temps des fêtes.

Que cette période en famille soit pour chacun et chacune de vous une période de joie, de repos et de belles surprises.

Santé, prospérité, réussite pour vous et les vôtres.

Nos meilleurs vœux pour l'année 2021 !!!

ERRATUM

La collecte du 24 et du 31 sera annulée et ne sera pas reprise.

Il y a eu une erreur de notre part concernant la publication municipale dans le journal de décembre.



LES CENDRES NE VONT PAS DIRECTEMENT DANS LES BACS À ORDURES!

L'entrepreneur nous a avisés que les citoyens de Palmarolle sont encore cette année les plus délinquants de toutes les municipalités à ce sujet, en mentionnant que la moitié de la population de Palmarolle (secteur rural et urbain ensemble) jette malheureusement toujours les cendres librement dans les bacs verts. Ce n'est pas très gratifiant...

Sachez que, toujours selon le Règlement municipal n° 218 à l'article 13.1, vous vous exposez à une amende pouvant atteindre 300 \$:

« Toute contravention au présent règlement rend le délinquant passible d'une amende ne dépassant pas trois cents dollars (300 \$), sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui. »

Nous souhaitons vivement ne pas avoir à nous rendre jusque-là.



Le résultat d'un incendie dans le camion d'ordures...

USAGES COMMERCIAUX DANS LES RÉSIDENCES

Certains usages commerciaux complémentaires peuvent être autorisés dans les résidences comme l'artisanat, les bureaux professionnels, les salons de coiffure, les services de santé divers, les foyers d'accueil pour personnes âgées et les garderies privées.

Les propriétaires qui veulent se prévaloir d'une telle autorisation doivent cependant obtenir de la Municipalité un certificat à cet effet. C'est une démarche assez simple : il suffit généralement de déclarer le nouvel usage et aucuns frais ne sont liés à cette demande. Il demeure quand même important de veiller à faire cette déclaration, afin de simplifier la mise à jour du rôle d'évaluation.

OÙ PLACER LES BACS?

Les bacs des matières résiduelles (ordures) et les bacs des matières recyclables doivent être placés en bordure de la route MAIS, à la limite du ponceau pour les résidents en zone rurale et à un maximum de deux pieds de la ligne de rue pour les résidents en zone urbaine.

Sachez que le conducteur du camion de déneigement n'immobilisera pas son véhicule pour aller déplacer les bacs afin de poursuivre son travail. Si vos bacs sont endommagés par le camion de déneigement, la municipalité n'en sera pas responsable et ne les remplacera pas. De plus, J.L.R. Entreprise ne ramassera pas vos bacs s'ils sont endommagés et vous devrez vous en procurer des nouveaux à vos frais.

La limite pour ce bac en milieu rural doit être à la limite du ponceau de l'entrée. Ce bac est dans l'emprise du chemin.



La limite pour ces bacs en milieu urbain doit être à un maximum de deux pieds de la ligne de rue qui se trouve approximativement vis-à-vis les arbres... Ces bacs sont tous dans la rue... et susceptibles d'être endommagés par le camion de déneigement.



De plus, comme stipulé dans le Règlement n° 218 article 8.3, « Durant la période hivernale, les bacs à ordures ou à récupération sont placés en bordure de la rue, de façon à ne pas constituer des obstacles aux travaux de déneigement. » Et à l'article 13.1 dudit règlement, il est spécifié que « Toute contravention au présent règlement rend le délinquant passible d'une amende ne dépassant pas 300 \$, sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui. »

Merci de votre coopération qui facilitera grandement le travail des déneigeurs!

RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du matin, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité, tel que stipulé dans le Règlement n° 176, articles 4,5 et 6. Ayant été avisés, veuillez noter que les agents de la paix porteront une attention particulière au respect de ce règlement cet hiver. À vous d'y voir!

MRC d'Abitibi-Ouest

Voici les consignes en vigueur dès le lundi 16 novembre pour les usagers des services en soins infirmiers des CLSC de Duparquet, Dupuy, Gallichan, Macamic, Normétal, Palmarolle et Taschereau. L'offre de services au CLSC de Beau-canton demeure inchangée.

Notez que si vous avez rendez-vous pour la vaccination influenza (grippe saisonnière), vous devez vous présenter à votre rendez-vous tel que prévu. Les consignes seront aussi affichées dans les CLSC concernés.

Consignes pour les services infirmiers

Prélèvements sanguins

Vous devez prendre rendez-vous au centre de prélèvement de l'Hôpital de La Sarre :

Par internet sur le site [Clic Santé](#) ou
Par téléphone au 819 333-2311, poste 2247

Si nous avons déjà votre requête, elle sera envoyée au laboratoire.
Vous devez tout de même prendre rendez-vous.

Services de santé courants

Vous devez prendre rendez-vous avec les services de santé courants de l'Hôpital de La Sarre :

Par téléphone au 819 333-2311, poste 2545 ou en contactant le secrétariat de votre CLSC.

Les services sont disponibles du lundi au dimanche de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.



Vous êtes inquiet pour votre santé?
Composez le 811



La guignolée



Gilles Fortier

Tout le monde connaît la guignolée d'aujourd'hui. Or dans les années '50 c'était quelque peu différent. Les objets que je vous présente sont des antiquités bien sûr, mais ils me servent surtout pour vous rappeler une période de notre passé.

Reportons-nous à cette époque. Beaucoup de familles en Abitibi étaient pauvres et, par la même occasion, avaient droit de recevoir des boîtes de la guignolée.

Je me souviens qu'en ces temps, la personne responsable de déterminer les familles dans le besoin était Euclide Caron, agronome, décédé l'année dernière. Il était le frère de Marcel Caron, notre ancien maire. Une fois cette tâche terminée, la liste était envoyée à un organisme de Montréal. Je n'ai aucune information sur leur façon de fonctionner, mais là-bas sûrement que les dons étaient accumulés durant l'année. Une chose est certaine, c'est que la journée officielle de ramassage des dons était le 31 décembre. Et si ma mémoire est bonne, nous recevions les boîtes à la mi-janvier. Il est difficile de donner une date précise; si je me base sur mon âge et mes souvenirs, ça se situerait entre 1955 et 1960.



Sébastien Lemire - Député d'Abitibi-Témiscamingue

En toutes circonstances, je suis là pour vous!

Contactez-nous pour connaître les mesures de soutien qui sont offertes pour vous.

- Travailleurs
- Travailleurs autonomes
- Entreprises
- Organismes

 www.lemire.info
1 800 567-6433



Dans ces boîtes, on retrouvait des vêtements et des chaussures pour tous les membres de la famille, quelques jouets et autres objets genre bibelots, mais aucune nourriture. Je me souviens d'avoir vu arriver deux grosses boîtes et pour nous c'était une fête de fouiller dedans pour trouver les jouets.

Pour les objets sur la photo, ils font partie d'une des guignolées que nous avons reçues. Les deux têtes en plâtre sont supposées représenter Joseph et Marie; il y a le crucifix pour tombe que ma mère avait suspendu au-dessus de ma tête de lit et pour la chaise, on en comptait quatre comme celle-ci. Sur le dossier, il est gravé : Commission des Écoles Catholiques de Montréal. Elles viennent du côté de mon épouse. Encore chanceux qu'il nous reste ces quelques objets, témoins de cette époque.

J'en profite pour vous souhaiter une meilleure année 2021. Comme le dit la chanson : Oublions l'an passé, la nouvelle est arrivée.





Profitez du temps passé en famille pour prendre soin de vous.

C'est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Pratiquer régulièrement des activités physiques que vous aimez, particulièrement en plein air, peut vous aider à aller mieux.

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

 Info-Social 811

La gratitude



Dolores Guertin-Audet

La gratitude est l'un des plus beaux ornements de la vie; elle est à la vie ce que l'engrais est aux plantes, la lumière à l'obscurité, l'air aux poumons, l'amour aux êtres.

La gratitude commence lorsque, dans un élan de reconnaissance, nous posons des gestes d'actions de grâce envers la vie qui nous gratifie de ses dons; elle se pratique dans les petites choses ordinaires, un sourire fait du bien à celui ou celle qui le reçoit et procure de la joie à la personne qui le donne. C'est la vitamine de l'âme.

Pour mieux gratifier les services ou les bonnes attentions en regard de l'existence, un bon mot, un sourire, une offrande, reconnaître ce qu'on fait pour nous, remercier pour l'abondance dans tous les aspects de la vie, ce qui amène à porter sur toute chose un regard radieux. Il m'arrive souvent de dire à quelqu'un : « Tu es mon ange aujourd'hui, sans toi je ne sais pas ce que j'aurais fait ».

L'autre se sent valorisé de cette gratitude de ma part. Dernièrement, j'ai vu un jeune homme de Palmarolle qui a laissé son travail pour aider une dame à rouler la poubelle dans la cour; j'attends de le rencontrer pour lui dire combien j'apprécie son geste.

Tous les parents montrent à leurs enfants à remercier en leur disant : « Et le petit mot magique? » et l'enfant le fait en souriant. La gratitude est un sentiment qui demande de la pratique, de l'entraînement et ça s'acquiert. On apprend à y mettre tout son cœur dans ce que l'on fait, nous sentons la force de l'amour de ceux qui nous entourent et nous leur faisons sentir leur importance en leur disant combien ils comptent pour nous.

La pratique de la gratitude s'accompagne de précieux avantages : on est plus heureux quand on est reconnaissant; alors la gratitude se révèle ainsi un puissant antidote contre le mal de vivre, elle a la capacité de nous réconcilier avec la vie; elle détient un pouvoir qui peut changer toute l'existence et c'est dans le cœur que germe naturellement la gratitude, l'une des valeurs principales de la vie...

En cette fin d'année 2020, nourrissons notre cœur de gratitude pour en déverser dans le cœur des autres qu'on aime... Que l'année 2021 nous gratifie amplement de ce qui est meilleur pour nous et les nôtres afin de nous faire oublier ce qui est venu briser notre existence.

Bonne Année

Restaurant Au Ptit Bonheur



Services offerts

- Menu du jour
- Repas pour emporter
- Brunch du dimanche
- Salle privée
- Terrasse

(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: France et Valérie Boudreau, Guy Bélanger



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau
PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à





Cercle de fermières Patrimoine n° 31



Notre mission

De par leurs actions et les différentes œuvres de bienfaisance qu'ils soutiennent, les Cercles de Fermières du Québec contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, ainsi qu'à la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

Janvier : Fière de mon appartenance. Organismes que nous soutenons :

Fondation OLO
des bébés en santé

- Améliorer l'état nutritionnel de la future maman;
- Dominuer le nombre des naissances d'enfants de moins de 2 500 g;
- Réduire les taux de morbidité et de mortalité périnatales.



mira

- Fournir des chiens-guides et chiens d'assistance aux personnes vivant avec des déficiences visuelles ou motrices ainsi qu'aux jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme.

L'Association québécoise
pour les enfants prématurés

- Améliorer la qualité de vie des enfants prématurés en aidant les parents autant de façon financière, psychologique et autres.

(Associated Country Women of the World /
Union mondiale de femmes du monde)

- Financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants : santé et nutrition, approvisionnement en eau douce, alphabétisation et formation au leadership.

Saviez-vous que...

- 2021 est l'Année internationale des fruits et des légumes;
- 24 janvier : Journée internationale de l'éducation;
- 31 janvier au 6 février : Semaine de la prévention du suicide.

Rencontre du 9 décembre 2020

La pandémie ayant mis fin abruptement aux activités du Cercle pour l'exercice 2019-2020, lors de cette rencontre, nous avons procédé au dévoilement des gagnantes :

Fermière de l'année : Lisette Guertin
Gagnantes du Défi mensuel : Lisette Guertin et
Nicole Morin

Félicitations et merci encore pour votre implication!

Sincères condoléances

Nous désirons adresser nos sincères condoléances à madame Christine Belleau affligée par la perte de son père au début de décembre. Nos pensées t'accompagnent.

P'tits cœurs au chaud

Les dons ont été remis le 9 décembre 2020 pour les jeunes relevant de la Protection de la Jeunesse. Grand merci!

Pas de réunion en janvier...

Prenons de l'avance pour relever les défis mensuels, sans bien sûr oublier de profiter des beautés de la nature.

Le poisson tant attendu

Félix Goulet



43 pouces, Beauchatel

On pêche pour diverses raisons, certains pour se ressourcer, d'autres pour passer du bon temps avec les amis et la famille. Mais une chose dont je suis certain, on rêve tous de prendre un poisson trophée. Que ce soit un doré ou un gros brochet. Nous sommes chanceux, le lac Abitibi qui nous est accessible nous donne la possibilité à chaque sortie de prendre un tel poisson.

Encore faut-il être capable de le passer dans le trou, voici donc quelques petits conseils afin de vous donner le maximum de chances afin de poser avec le poisson de votre vie. Premièrement, il est important de bien entretenir vos trous. Il faut retirer la glace qui s'y forme et de plus, quand le froid est intense, il se peut que la glace s'accumule au pourtour de ce dernier. Utilisez une bonne tranche à glace afin d'effectuer ce travail. Je n'ai pas besoin de vous faire de dessin, si le poisson ne passe pas, il est un peu moins évident de l'agrandir quand le poisson est au bout de la ligne.

Utilisez des hameçons suffisamment piquants, c'est la base du ferrage. Vos hameçons se doivent de bien s'accrocher lors du ferrage. Appliquer un bon coup vers le haut avant de remonter le poisson. Cette étape est primordiale, car sinon il est possible que le poisson se décroche. Surtout quand on pense à prendre de gros poissons, ces derniers ont une mâchoire résistante qui nécessite un ferrage plus vigoureux.

Une fois que le poisson est accroché, il est important de bien le combattre. Quand l'adversaire résiste, soyez délicat et laissez-lui le temps de se calmer. Si jamais le poisson fait une course, laissez passer de la corde entre vos doigts tout en gardant une pression suffisante. Ne tirez pas à tout rompre, la corde se brisera, l'hameçon pourrait casser ou bien se décrocher. On doit être patient, une qualité que chaque pêcheur devrait posséder.

Maintenant, le poisson est directement sous le trou. Soyez vigilant, appliquer une pression constante et retenue dans le but de tour-

ner la tête du poisson et de lui donner l'angle nécessaire pour qu'il entre à la verticale dans le trou. Ce moment est critique, surtout s'il s'agit d'un gros brochet. Cette espèce présente une grande mâchoire inférieure qui s'étire vers l'avant, donc souvent le poisson restera à l'horizontale sous la glace et refusera de pénétrer dans le trou. Dans ce cas, diminuez la pression sur la corde à pêche afin de faire bouger le poisson. Ce mouvement vous donnera la possibilité de le replacer et de le faire monter.

Finalement, une fois que le poisson apparaît dans le trou, aller le chercher en plaçant votre main sous l'opercule du poisson, sans toucher les branchies. Agrippez-le et extirpez-le doucement. De grâce, n'utilisez pas de crochet, surtout si votre intention est de le remettre à l'eau. Les risques de le blesser à mort sont trop importants. Dépêchez-vous de prendre les photos d'usage et retournez ce trophée nager. Je vous souhaite un joyeux temps des fêtes et, qui sait, peut-être un poisson trophée comme cadeau de Noël.

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Un budget équilibré pour bien commencer l'année

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça !

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation 2020 votre REER est **le 1^{er} mars 2021**

Avantages membre Desjardins

En tant que membre Desjardins, vous bénéficiez d'une large gamme d'avantages : rabais, remises, services d'assistance, outils innovants... et plus encore. Parce que c'est ça être membre d'une coopérative!

Pour connaître tous les avantages offerts en exclusivité aux membres Desjardins, rendez-vous à desjardins.com/avantages

La vie est pleine de surprises

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie.

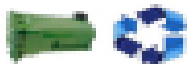
Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent!

Visitez desjardins.com/votreviechange

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE 2021



COLLECTE DES
ARBRES DE NOÛL



BUREAU FERMÉ

SEANCES DU CONSEIL



Janvier 2021

D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai 2021

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août 2021

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre 2021

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31